

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GRANDE FERME D'ANYAMA » en abrégé « GFA »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE D'
ANYAMA QUARTIER RESIDENTIEL en face du GRAND
SEMINAIRE D'ANYAMA, LOT 2274, ILOT 190, 23 BP 3763
ABIDJAN 23. Tel : 07 07 86 29 00., Lot 2274, Ilot 190

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRANDE FERME D'ANYAMA » en
abrégé « GFA »

Objet : - AGRO PASTORALE A EXPANSION COMMERCIALE
- IMPORT - EXPORT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE D'ANYAMA QUARTIER RESIDENTIEL en face du GRAND SEMINAIRE D'ANYAMA, LOT 2274, ILOT 190, 23 BP 3763 ABIDJAN 23. Tel : 07 07 86 29 00., Lot 2274, Ilot 190

Dirigeant(s) M FOFANA SINDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06031 du 05/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40421/GTCA/RC/2023 du 05/06/2023

